

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 6 DECEMBRE 2023

Date de convocation : 1^{er} DECEMBRE 2023

Date d'affichage : 1^{er} DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 21

L'an deux mille vingt-trois, le 6 décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + GARCIA M.+ DELBECQ D.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + MAYEUX M., 3ème Adjointe, qui donne pouvoir à CLOSSE E. + PERNAK C. qui donne pouvoir à PLANTIN M.F.. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à GLORIA D. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à DHAUSSY L.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme CLOSSE E.

Délibération N° 2023-06-05

OBJET

Décision modificative N°2023-01

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget communal 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 voix « POUR »),

DECIDE le virement de crédits suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
CHAPITRE/COMPTE	LIBELLE	MONTANT
011/60612	Energie - Electricité	- 26 300 €
67/678	Autres charges exceptionnelles	26 300 €
TOTAL DES DEPENSES		0 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,



Emmanuelle CLOSSE



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 07/12/2023
Publiée ou notifiée le 11/12/2023
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

